

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RÉCLAMES 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on se renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS				De CAHORS à MONTAUBAN				De MONTAUBAN à CAHORS				De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS							
CAHORS	Libos	Poste	Omnibus	Libos	Poste	Omnibus	CAHORS	Montauban	Poste	Omnibus	Montauban	CAHORS	Montauban	Poste	Omnibus	CAHORS	Capdenac	Poste	Omnibus	Capdenac	Poste	Omnibus	CAHORS				
6 25	12 50	6 25	6 25	6 25	12 50	6 25	6 25	6 25	12 50	6 25	6 25	6 25	12 50	6 25	6 25	6 25	12 50	6 25	6 25	6 25	12 50	6 25	6 25	6 25	12 50	6 25	6 25

Cahors, le 7 Février.

LE TRAITÉ AUSTRO-ALLEMAND

Décidément, M. de Bismarck veut quelque chose de terrible. Il guette l'arrivée du printemps ; il brûle ses vaisseaux ainsi que ceux de ses alliés.

Bref, il étonne le monde avant de le stupéfier par son machiavélisme ou par un coup d'audace.

Le texte du traité d'alliance entre l'Autriche et l'Allemagne vient d'être publié.

Les considérants qui précèdent le traité tendent à prouver que l'alliance a été conclue au point de vue de la paix à seule fin de la maintenir à tout prix, envers et contre tous. En réalité, ce traité n'est qu'un leurre, et personne ne se laissera prendre aux motifs qui l'ont dicté. On se tiendra sur ses gardes, ou plutôt sur la défensive.

Voici le texte du traité :

Considérant que Leurs Majestés l'empereur d'Autriche et roi de Hongrie, et l'empereur d'Allemagne et roi de Prusse doivent estimer comme leur devoir inéluctable de souverains de veiller en toutes circonstances à la sécurité de leurs empires et à la tranquillité de leurs peuples ;

Considérant que les deux monarques seront à même, par une alliance solide des deux empires, dans le genre de celle qui existait précédemment, d'accomplir plus facilement et plus efficacement ce devoir ;

Considérant enfin qu'un accord intime entre l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne ne peut menacer personne, mais est plutôt de nature à consolider la paix européenne créée par les stipulations du traité de Berlin ;

Leurs Majestés l'empereur d'Autriche et roi de Hongrie, et l'empereur d'Allemagne se promettant solennellement de ne jamais donner une tendance agressive quelconque à leur accord purement défensif, ont résolu de conclure une al-

liance de paix et de protection réciproque.

Dans ce but, LL. MM. ont nommé comme leurs plénipotentiaires :

Pour S. M. l'empereur d'Autriche et roi de Hongrie, son conseiller intime réel, le ministre de la maison impériale et des affaires étrangères, feld-maréchal, lieutenant Julius, comte Andrassy, etc.

Pour S. M. l'empereur d'Allemagne, son ambassadeur et plénipotentiaire extraordinaire, le lieutenant-général, prince Henri VII Reuss, etc.

Qui tous deux se sont mis en rapport, aujourd'hui, à Vienne, et, après échange de leurs pouvoirs, dûment reconnus bons et suffisants, ont arrêté ce qui suit :

Article premier. — Si, contrairement à ce qu'il y a lieu d'espérer, et contrairement au sincère désir des deux hautes parties contractantes, l'un des deux empires venait à être attaqué par la Russie, les deux hautes parties contractantes sont tenues de se prêter réciproquement secours avec la totalité de la puissance militaire de leur empire et, par suite, de ne conclure la paix que conjointement et d'accord.

Article 2. — Si l'une des hautes parties contractantes venait à être attaquée par une autre puissance, l'autre haute partie contractante s'engage, par le présent acte, non seulement à ne pas soutenir l'agresseur contre son haut allié, mais, tout au moins, d'observer une neutralité bienveillante à l'égard de la partie contractante. Si, toutefois, dans le cas précité, la puissance attaquante était soutenue par la Russie, soit sous une forme de coopération active, soit par des mesures militaires qui menaceraient la puissance attaquée, alors l'obligation d'assistance réciproque avec toutes les forces militaires, obligation stipulée dans l'article premier de ce traité, entrerait immédiatement en vigueur, et les opérations de guerre des deux hautes parties contractantes seraient aussi, dans cette circonstance, conduites conjointement jusqu'à la conclusion de la paix.

Article 3. — Ce traité, en conformité de son caractère pacifique et pour éviter toute fausse interprétation, sera tenu secret par les deux hautes parties contractantes.

Il ne pourrait être communiqué à une troisième puissance qu'à la connaissance des deux

parties et après entente spéciale entre elles.

Vu les dispositions exprimées par l'empereur Alexandre à l'entrevue d'Alexandrowo, les deux parties contractantes nourrissent l'espoir que les préparatifs de la Russie ne deviendront pas, en réalité, menaçants pour elle ; pour cette raison, il n'y a actuellement aucun motif à communication.

Mais si, contre toute attente, cet espoir est rendu vain, les deux parties contractantes reconnaîtront comme un devoir de loyauté d'informer au moins confidentiellement l'empereur Alexandre, qu'elles devront considérer comme dirigée contre elles deux, toute attaque dirigée contre l'une d'entre elles.

En foi de quoi les plénipotentiaires ont signé de leurs propres mains ce traité et y ont apposé leurs sceaux.

Fait à Vienne, le 7 octobre 1879.

Signé : ANDRASSY.
Prince HENRI VII REUSS.

Il faut être bien naïf pour voir dans ce traité un symptôme pacifique. Il démontre clairement que l'Allemagne compte bien en finir un jour avec la France, et qu'elle prend ses mesures pour être victorieuse. Il prouve aussi que les alliés craignent la Russie et sentent le besoin de prévenir une attaque.

C'est le prologue d'un drame, sous l'apparence d'une pression pacifique.

Ce traité met l'Autriche-Hongrie directement aux prises avec la Russie.

Comment l'empereur Alexandre III l'interprétera-t-il ? Et les panslavistes ne vont-ils pas faire acte de violence ? car c'est le panslavisme qu'on vise plutôt que la Russie.

Et, demain, M. de Bismarck prononcera un discours sur la nouvelle loi concernant les crédits militaires.

Il n'y a ici ni optimisme, ni pessimisme. Il n'y a qu'un fait brutal qui prouve à chacun qu'il faut se préparer.

* *

INFORMATIONS

La guerre. — Une dépêche de Berlin à la France dit que l'émotion est très vive, par cette coïncidence aggravante que les télégrammes de la frontière sont plus alarmants. Les employés des chemins de fer auraient reçu des ordres secrets ; on aurait pris des dispositions pour arrêter les réquisitions des chevaux et du blé.

L'emprunt russe serait conclu à Bruxelles et à Amsterdam ; les bruits les plus étranges courent, on considère la situation comme très tendue.

Bruits de paix. — Le Gaulois publie une conversation d'un diplomate étranger déclarant que personne ne désire la guerre, et que l'Allemagne devrait seulement provoquer cet aveu.

L'alliance franco-russe ne pouvait pas mieux travailler à sa réalisation.

Le tzar. — Il se confirme que le Tzar ira prochainement dans le Caucase et la Russie méridionale.

On attribue une certaine importance à ce voyage.

Traité franco-italien. — D'après une dépêche de Rome adressée à la République française les négociations pour le traité franco-italien ne reprendront pas, tant que durera le ministère Crispi.

A Rome, les délégués français sont partants.

M. de Bismarck a ainsi terminé son discours au Reichstag :

« Nous, Allemands, nous craignons Dieu, mais rien autre chose en ce monde. »

La loi militaire est adoptée en bloc.

Le prince de Bismarck s'est rendu chez lui à pied après la séance. Il était suivi de milliers de personnes qui poussaient des hurrahs frénétiques.

L'incendie de la Belle-Jardinière. — Un incendie a éclaté, dans la soirée de dimanche, dans les sous-sols de la Belle-Jardinière. Le feu a éclaté simultanément sur deux points éloignés.

Les pompiers ont maîtrisé promptement le feu. Les dégâts s'élevaient à 500,000 fr. Ils ont été causés surtout par l'eau des pompes.

Cinq pompiers et un employé ont été à moitié asphyxiés, mais ils ont pu être ramenés à la vie.

94 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LES AVENTURES D'un Peau-Rouge

A PARIS
LES FAUVES DES SAVANES
DEUXIÈME PARTIE

XV

DANS LEQUEL IL EST PROUVÉ QU'EN AMÉRIQUE ON PEUT APPRENDRE BIEN DES CHOSSES ET FAIRE DE SINGULIÈRES RENCONTRES, QUAND ON SE PROMÈNE DANS UN JARDIN AVANT LE LEVER DU SOLEIL.

Les buissons et les fourrés s'agitent. Sous la feuillée emperlée de rosée, les oiseaux, frileusement blottis, commencent à pépier.

C'est le jour nouveau qui s'annonce. De leurs rouges empourprés les derniers lointains de l'horizon.

Le soleil va paraître.

No Ignacio, n'entendant et n'apercevant rien, imita à deux reprises le cri triste de la hulotte bleue.

Un cri semblable lui répondit aussitôt.

Un bruit de pas se fit entendre dans les halliers et un homme, semblant surgir de terre, apparut soudain à dix pas au plus du mayordomo.

Cet homme demeura un instant immobile et bien en vue, puis il posa la crosse de son fusil à terre, ôta son sombrero, passa deux fois le revers de sa main droite sur son front, et il reprit son immobilité de statue.

Le mayordomo imita le sifflement railleur du serpent fouet et, se reculant en arrière, il démasqua complètement la porte.

L'inconnu s'élança.

En deux bonds il se trouva dans le parc.

Le mayordomo se bâta de refermer la porte derrière lui.

— Eh bien ? demanda no Ignacio.

— Pais-je voir le Cœur-Sombre, j'ai des choses importantes à lui révéler ?

— Vous le verrez quand vous voudrez.

— Tout de suite alors, si cela est possible.

— Vous entendez, chasseur, dit le mayordomo en élevant un peu la voix.

— Me voici, répondit aussitôt Julian en sortant de derrière l'arbre où jusque-là il était resté embusqué. Soyez le bienvenu, señor Navaja ; vous avez bien tardé.

— Ce n'a pas été de ma faute. Je crois m'être aperçu à de certains indices que le Mayor me soupçonne ; vous connaissez sa méfiance. Il m'a fallu redoubler de prudence ; rien ne m'ôtait de l'idée que j'ai été suivi. J'ai, à plusieurs reprises, entendu des bruits inquiétants dans les fourrés ; j'ai même cru, à un certain moment, entendre derrière moi les pas d'un cheval. Ne restons pas ici plus longtemps.

— Vous avez raison, venez ; mais il importe d'éclaircir cette affaire qui me semble fort grave.

— Elle l'est, en effet, si je ne me suis pas trompé.

— Laissez-moi faire, nous saurons bientôt à quoi nous en tenir.

Les trois hommes entrèrent alors sous le couvert, mais au lieu de s'éloigner ils se cachèrent au milieu d'un buisson de goyaviers sauvages.

— Pas un mot, pas un geste, dit Julian à voix basse. Soyons prêts, mais ne faites rien sans mon ordre.

— Quelle est votre intention ? demanda no Ignacio à voix basse.

— Si, comme le croit le señor Navaja, il a un espion à ses trousses, cet espion l'aura vu entrer dans le parc ; il vaudra savoir ce qu'il fait ici. En conséquence, nous ne tarderons pas à avoir de ses nouvelles. Seulement, soyons prudents.

Les deux hommes firent un geste d'assentiment.

Dix minutes environ s'écoulèrent ; aucun bruit, si léger qu'il fut, ne troublait le silence.

Tout à coup une chouette, sans doute blottie dans un trou de muraille, s'éleva en jetant un cri strident.

Les trois hommes redoublèrent de vigilance.

Tout à coup, Julian se pencha vers ses deux compagnons et, d'une voix faible comme un souffle :

— Eh bien ! que vous ai-je dit ? murmura-t-il. Regardez.

Presque au-dessus de la porte apparaissait, perdu et comme noyé dans les feuilles d'acanthé qui garnissaient à profusion le fûtage du mur, le sommet d'une tête dont on ne voyait que l'épaisse chevelure, le front et les yeux ardents, dont les regards inquiets interrogeaient le couvert.

Il fallait la vue perçante de ces hardis coureurs des bois pour distinguer une tête humaine au mi-

lieu du fouillis qui l'enveloppait de tous les côtés.

Quel que fût l'individu à qui cette tête appartenait, il semblait n'être que médiocrement rassuré, cela était visible.

Il hésitait et ne savait quelle détermination prendre.

A plusieurs reprises, il se souleva jusqu'à laisser paraître presque la moitié de son torse au-dessus de la muraille ; puis soudain, sans raisons apparentes, il plongea et disparut presque tout entier.

Enfin, après un laps de temps assez long, rassuré sans doute par le silence et le calme qui régnaient autour de lui, il se décida.

En moins d'une seconde, il se trouva à califourchon sur la créte du mur et, d'un seul bond, malgré la hauteur considérable de la muraille, il sauta dans le parc avec une légèreté telle qu'il ne fit aucun bruit en tombant sur le sol les genoux pliés en gymnaste émérite et qui, certes, n'en était pas à son coup d'essai en semblables exercices.

Mais le pauvre diable, malgré toutes ses précautions, fut reçu assez brutalement sur le sein de notre mère commune.

A peine touchait-il le sol, que deux hommes, l'un à droite, l'autre à gauche, s'élançant d'un fourré, se ruèrent sur lui et paressèrent si lourdement sur ses épaules que, malgré la vigueur véritablement athlétique dont il était doué et qu'il déploya pour se défendre, il fut en un instant étendu sur la terre et garrotté solidement, sans qu'il pût faire le plus léger mouvement.

GUSTAVE AIMARD.

(A suivre)

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
DU LYCÉE DE CAHORS

L'assemblée annuelle des membres de l'Association amicale des anciens élèves du lycée de Cahors s'est tenue, samedi, dans la salle du parloir du lycée.

Dans cette réunion, il a été donné lecture du compte-rendu financier de l'Association, pour l'année 1887, et le secrétaire général a présenté la liste de nouveaux adhérents qui se sont fait inscrire depuis le 1^{er} janvier 1888.

Ce sont : MM. le docteur Barancy, de Cahors ; Boudon, avocat, de Seuzac ; Carbonel, avocat, de Caylus ; Delmas, notaire, de Peyrilles ; Filsac, ancien aumônier des mobiles du Lot ; Laparra, notaire de Cardaillac ; Léonce Lurguie, chef de bataillon au 96^e de ligne, à Gap ; Rennes, lieutenant au 86^e de ligne, au Puy ; Vinel, notaire, à Larnagol.

MM Anglarès, Cangardel, docteur Caviole, Pouget et Olive, de Souillac, ont été élus ou réélus membres du comité d'administration.

Le soir, un grand banquet réunissait, à l'hôtel Tailhade, de nombreux associés :

Durant tout le repas, la cordialité la plus franche n'a cessé de régner.

Au moment où le président se levait pour ouvrir la série des toasts, un télégramme lui était remis ; il contenait ces mots :

Les anciens élèves du lycée d'Agen, réunis pour leur banquet, envoient toasts amicaux à leurs camarades de Cahors.

Goux.

Par une heureuse coïncidence, les deux banquets des anciens élèves des lycées d'Agen et de Cahors avaient lieu le même jour et à la même heure.

Le télégramme suivant était aussitôt adressé, en réponse, au président de l'association d'Agen :

Anciens élèves du lycée de Cahors remercient anciens élèves du lycée d'Agen et leur envoient leurs vœux et leurs souhaits.

LURGUIE.

Discours de M. Lurguie, président

Messieurs et chers camarades,

Cette année, notre association a été frappée au cœur : Le colonel Tarayre n'est plus.

Antoine-Frédéric Tarayre, était né à Cajarc le 21 septembre 1823. Après avoir fait ses études au collège de Cahors, il se prépara à l'école de St-Cyr où il fut admis le 16 novembre 1843.

Sous-lieutenant, puis lieutenant au 23^e de ligne de 1845 au 22 juin 1854, il passa à cette dernière date au 1^{er} régiment de voltigeurs de la garde avec lequel il devait faire les glorieuses campagnes de Crimée et d'Italie. Il était capitaine adjudant-major lorsque le 2 septembre 1855 il fut blessé à la tête par un éclat d'obus devant Sébastopol. Le 8 juin, 1859 il combattait à Magenta sous les ordres du général de Mac-Mahon et huit jours après recevait la croix de la Légion d'honneur pour sa belle conduite dans cette fameuse journée.

Il était chef de bataillon au 22^e de ligne au moment de la déclaration de guerre à l'Allemagne ; il fut nommé lieutenant-colonel, le 14 août 1870 et le lendemain il était placé à la tête du 7^e régiment de marche, le régiment du sergent Hoff.

Vous connaissez, Messieurs, l'histoire du sergent Hoff ; cette légende remplie de faits si extraordinaires, presque invraisemblable et pourtant véridique. Elle a eu son historien qui, peu d'années après la guerre, l'écrivait sous la dictée de son héros, sur les lieux mêmes témoins de ses exploits. Le colonel Tarayre attestait la rigoureuse exactitude de ce récit.

Hoff était un pauvre ouvrier alsacien ; il était au service depuis 1856 sans jamais avoir fait campagne, lorsqu'au début de la guerre de 1870 il apprit tout à coup que son vieux père venait d'être fusillé par les allemands pour avoir voulu défendre son foyer. Il lui était impossible de vérifier l'exactitude de cette terrible nouvelle ; elle était fautive ; il la

crut vraie et résolut de se venger. La guerre devint pour lui une affaire personnelle ; son régiment était cantonné à Nogent : avec la permission de ses chefs, il choisit une quinzaine d'hommes tous résolus et forma une sorte de compagnie franche. Il allait tous les soirs en expédition, soit seul, soit avec ses camarades et pendant toute la durée du siège fit la guerre d'embuscade, si bien qu'il n'était connu dans Paris que sous le nom du chasseur d'hommes : Tantôt c'était un poste enlevé, une sentinelle tuée raide d'un coup de sabre sans bruit, dans l'obscurité ; — Tantôt c'était une patrouille de ulhans surprise au milieu de la nuit, fusillée à bout portant, et prenant la fuite après avoir laissé cinquante hommes sur le carreau.

Un jour c'est le village de Neuilly enlevé, puis perdu et repris de nouveau avec la poignée d'hommes qu'il commande. Un autre jour ce sont les allemands, chassés de l'île des Loups située au milieu du cours de la Marne, après d'émouvantes péripéties où la ruse l'emporta sur la force et sur le nombre. Cette fois le général d'Exéa après avoir complimenté le brave sergent, attache sur sa poitrine le ruban rouge de la Légion d'honneur ; c'était la première croix donnée par la République.

Elle était bien gagnée. Hoff était aussi modeste que brave. Il fut désigné pour porter une dépêche à Metz, et comme le général Leflô lui offrait en récompense de cette périlleuse mission le grade d'officier, il refusa disant qu'il n'avait pas assez d'instruction ; mais alors que voulez vous, lui dit le général ? — Réussir, répondit simplement le sergent.

Tel est l'homme que les parisiens, en proie à la folie du soupçon, traitèrent un moment d'espion parcequ'il avait subitement disparu. En réalité, Hoff était prisonnier depuis Champigny.

Il semble, Messieurs, que j'ai abandonné mon sujet ; il n'en est rien pourtant, car j'ai maintenant à vous faire connaître ce que pensait de son colonel le sergent Hoff, qui était un bon juge en matière de courage, de devoir et d'honneur.

« ... Au régiment dit l'auteur du récit, en parlant des francs-tireurs du sergent Hoff, c'était à qui leur ferait fête : les camarades étaient fiers d'eux, les officiers les félicitaient et leur serraient la main ; mais le plus heureux encore était peut-être leur colonel. » Court et fort, les traits énergiques, la parole brève, sévère aux autres et à lui-même, le colonel Tarayre ne plaisait pas dans les affaires de service : « un rude homme, » disaient les soldats ; avec cela le cœur grand et bon. Son régiment était pour lui comme une famille, et dans cette famille, ses francs-tireurs étaient les plus aimés. Lorsqu'il les voyait partir chaque soir : — c'est vous mes enfants ? leur demandait-il de sa grosse voix. — Allons, très bien, bon courage ! et maintenant me voilà tranquille. Quand ces gail-lards-là sont dehors, je puis aller me coucher et dormir sur mes deux oreilles. — Au fond, le brave colonel dormait un peu moins qu'il ne voulait le dire, et plus d'une fois, la nuit, on le rencontrait seul, revolver au poing, faisant sa ronde à travers nos lignes, au risque d'attraper lui-même un coup de fusil. »

N'est-ce pas, Messieurs, que le portrait est enlevé, et ne vous semble-t-il pas que l'original lui-même est sous nos yeux.

Pendant le siège, Frédéric Tarayre fut nommé colonel. Le 21 mars 1871 il était placé à la tête du 7^e régiment de ligne et confirmé dans son grade, le 14 août suivant. Il était bien digne de commander ce beau régiment que sa vaillance et son entrain avaient fait surnommer en Crimée le 4^e zouaves et dont le drapeau rappelle les glorieux souvenirs de Fleurus, de Bautzen, d'Anvers et de Sébastopol.

En 1877, le 7^e de ligne quittait Lyon pour venir occuper la garnison de Cahors et le 15 juillet, le colonel Tarayre à la tête de son régiment traversait la jolie ville de Cajarc, sa ville natale qu'il n'avait pas revue depuis si longtemps. — Quelques années plus tard il disait en racontant cette journée à un de ses amis : « ce fut le plus beau jour de ma vie. » Il avait bien raison, car s'il est une récompense qui rende un homme fier de ses services, qui consacre son mérite à ses propres yeux et qui soit douce à son cœur, c'est à coup sûr l'estime de ses concitoyens.

Le 22 novembre 1883 le colonel Tarayre fut atteint par la limite d'âge. Il avait espéré que sa nomination à un grade supérieur le maintiendrait dans l'activité. Il dut se résigner à quitter son commandement. Il venait d'être promu, le 14 juillet précédent, commandeur de la Légion d'honneur. Il regut en se retirant le grade de général dans l'armée de réserve.

Frédéric Tarayre était un des fondateurs de notre association. Depuis sa retraite, il faisait partie du comité de l'œuvre dont il suivait assidument les travaux. Il assistait à tous nos banquets, et je ne peux pas me souvenir, sans une douloureuse émotion, que tous les ans j'apercevais à cette table, en face de moi, la figure énergique de notre vieil ami. Dans une de ces réunions il porta la santé de nos jeunes camarades, les adjurant de se livrer avec ardeur aux exercices militaires et gymnastiques. Ce n'était pas seulement le souvenir de la vieille maxime classique *mens sana in corpore sano* qui lui inspirait ces conseils. On sentait en entendant sa parole vibrante qu'il obéissait à une plus grave préoccupation. Il avait vu les tristesses et les désastres de l'année terrible : il en avait souffert ; aussi pensait-il qu'il ne pouvait rien sortir de définitif de malheurs si immérités et qu'il fallait toujours être prêt.

Dans les dernières années de sa vie le colonel Tarayre avait perdu le goût de l'action qui avait fait les délices de sa jeunesse et dont il

aimait à raconter les exploits. Il s'était rejeté sur l'étude : ses journées se passaient le plus souvent dans la bibliothèque de notre ville au milieu des auteurs anciens avec lesquels il renouvelait connaissance, et en compagnie de notre aimable secrétaire général qui dut bien souvent le distraire de ses travaux en lui demandant le récit de quelque épisode de sa longue carrière.

Un fin critique, latiniste émérite, aujourd'hui disparu, aimait à répéter qu'on ne saurait imaginer combien de notaires en retraite lui avaient présenté des traductions d'Horace en sollicitant de lui, une préface destinée à assurer à leur œuvre un accueil favorable de la part du public. Le colonel Tarayre, lui, n'avait aucun goût pour la publicité, et s'il s'était remis à traduire les auteurs anciens, son but était plus modeste, mais aussi plus pratique. Il songeait à son fils. Il voulait suivre ses travaux, stimuler son zèle, redresser ses erreurs et avec sa volonté ferme il s'était mis à reprendre, ce qu'il avait résolu d'enseigner. Il était en effet avant tout l'homme du devoir, et il pensait avec raison, qu'après le service de notre pays, l'éducation de nos enfants est la plus grande affaire de notre vie.

L'éducation de nos enfants : Tel fut Messieurs, l'objet exclusif de la longue carrière de l'homme dont j'ai à vous entretenir maintenant : de M. Beliben, ancien inspecteur d'académie dans le département de la Haute-Loire.

M. François Beliben était né à Cahors le 26 décembre 1812 ; mais il avait quitté sa ville natale aussitôt ses études terminées et la plus grande partie de sa vie s'était écoulée au Puy. C'est là qu'il s'était marié ; c'est là que ses enfants étaient nés et que son vieux père était venu mourir. Il y fut envoyé en 1838 comme professeur de philosophie, et il occupa cette chaire jusqu'en 1860. Des raisons de santé l'obligèrent alors à la quitter. Il entra dans l'administration, fut censeur pendant quatre ans dans le même lycée, puis inspecteur d'académie dans le département de la Lozère de 1864 à 1869, et remplit les mêmes fonctions jusqu'en 1873 dans le département de la Haute-Loire.

Messieurs, nous n'avons pas connu M. Beliben ; mais pour nous faire une idée juste de son caractère et de sa valeur, il nous suffit de consulter l'expression des regrets qui se manifestèrent au bord de sa tombe, le 30 septembre 1887.

Lorsqu'on lit les discours émus prononcés dans cette triste circonstance au nom des anciens collègues de M. Beliben, et aussi au nom de ses anciens élèves, restés tous ses amis, la pensée se reporte involontairement vers l'admirable discours que prononçait récemment M. Gréard, vice-recteur de l'académie de Paris, en prenant possession de son fauteuil à l'Académie Française, et en particulier vers cette page magistrale où l'éminent académicien retrace en ces termes le rôle de l'Université, et les qualités qu'elle attend de ses membres.

« ... Aux adversaires qui incriminent son esprit, elle répond comme elle a répondu de tout temps : par l'exemple de ses maîtres qui sous les yeux des familles pratiquent le culte désintéressé de la science, la fidélité du devoir, la dignité de la vie ; par sa discipline qui s'adressant à la raison, prépare dans l'enfant l'homme de son temps et de son pays ; par son enseignement enfin qui puisé aux sources les plus hautes, nourri des doctrines d'Aristote et de Platon, de Descartes et de Leibnitz, maintient les franchises de l'intelligence humaine, mais respecte les consciences et n'a jamais admis que la liberté de croire ne fit pas partie de la liberté de penser. »

D'après le témoignage de ceux qui l'ont connu, François Beliben fut le modèle décrit avec tant d'autorité par M. Gréard. Il pratiqua le culte désintéressé de la science, la fidélité du devoir ; il eut la dignité de la vie et quant à sa doctrine, son successeur nous l'apprend, elle fut celle du spiritualisme le plus pur. Elève de Jouffroy et de Cousin, il avait appris à cette grande école la philosophie de Platon, et il employa ses loisirs à composer sur le cartésianisme des travaux estimés.

M. François Beliben était républicain. Lorsqu'éclata la révolution de 1848, il se réjouit de l'avènement d'un régime qui devait, pensait-il, réaliser les rêves généreux qu'avait caressés jusque là son esprit libéral. Poussé par l'ardeur que donne une conviction puissante et l'amour du progrès, il voulait faire passer dans l'esprit de ses concitoyens l'enthousiasme qui l'animait. De concert avec ses collègues, il fonda et rédigea quelques temps un journal qu'il avait intitulé : *Le Patriote des montagnes*.

Peut-être eut-il à souffrir de ce zèle dans les années qui suivirent l'application de cette loi fameuse qui, suivant un mot piquant de son auteur, s'appelle la loi du 27 mars 1850 quand on veut en dire du bien, et la loi Falloux quand on veut en dire du mal.

Cependant son mérite ne fut pas toujours méconnu. Un jour vint où les destinées de l'Université furent confiées à un grand ministre, dont tous les partis s'accordèrent à proclamer les services et la valeur. Ce jour-là M. Duruy oublia les opinions de M. Beliben, il ne se souvint que de ses efforts pour arracher à l'ignorance les populations rurales de la Lozère, et le succès de ces efforts fut récompensé par la promotion dans la Légion d'honneur du vaillant inspecteur d'Académie de ce département.

En 1873, François Beliben remplissait les mêmes fonctions depuis déjà quatre ans dans le département de la Haute-Loire. Il n'avait que 61 ans. Or il arriva qu'à cette époque, le grand maître de l'Université était un peu moins libéral et peut-être aussi un peu moins uni-

versitaire que le ministre de l'Empire. On se souvint cette fois des opinions de M. Beliben, un peu plus que de ses services et finalement, le vieux républicain de 48 fut mis à la retraite d'office et avant l'âge, en un mot, fut disgracié par le gouvernement de la République.

M. Beliben se vengea de cette disgrâce en faisant le bien. — Malgré son attachement à son pays d'adoption, il était resté dévoué à notre Quercy où il était né et dont il aimait, paraît-il, à citer les illustrations. Mais c'est à nous qu'il a donné la preuve la plus touchante de son affection pour sa ville natale. Il avait fondé au Puy une association amicale des anciens élèves du Lycée de cette ville ; et il en fut longtemps le président. Aussitôt qu'il apprit qu'une association pareille se fondait à Cahors, il voulut en faire partie, témoignant ainsi, une fois de plus, de sa fidélité aux souvenirs de son enfance et de son dévouement à l'Université.

Messieurs, les deux hommes dont je viens de rappeler la vie, avaient fourni une longue carrière, et si nous pouvions espérer les conserver longtemps encore au milieu de nous, du moins avant de disparaître, avaient-ils rempli complètement leur mission ! Il n'en est point de même de notre camarade Malbec, que la mort est venu frapper en pleine maturité.

Malbec était né à Concorès le 22 juillet 1848. Ses études finies, il entra dans l'administration de l'enregistrement et occupa successivement plusieurs bureaux, parmi lesquels et en dernier lieu Luzech et Puy-l'Évêque. C'est à Puy-l'Évêque qu'il s'était marié suivant ses desirs et son goût, c'est là qu'il s'était fixé, bornant ainsi lui-même son ambition et sa carrière.

Malbec était profondément dévoué à notre Association et très assidu à nos réunions. Il assistait à notre avant-dernier banquet, alors que déjà le temps l'avait touché de son aile, et qu'on pouvait constater sur son visage pâli les premiers symptômes du mal qui devait l'enlever.

Malbec emporta les regrets de tous ceux qui l'ont connu et qui ont pu apprécier la finesse de son intelligence, le tour original de son esprit, la douceur de ses manières et la bonté de son cœur.

Mes jeunes amis, vous aussi, vous avez eu vos deuils, dont nous avons nous-mêmes été cruellement attristés ; car, vous le savez, rien de ce qui vous touche ne nous laisse indifférents.

Le malheur s'est abattu sur votre paisible demeure, déjouant toutes les prévisions ; et cependant Dieu sait si elle est vigilante la tendre sollicitude qui veille sur vous. La première victime du mal inexorable a été, comme il arrive trop souvent hélas ! le plus aimable, le plus distingué, le meilleur, Jacques Faurie. Que de larmes amères ont été versées au chevet de votre pauvre camarade ! Que de prières ferventes, que de supplications ardentes se sont élevées vers le ciel ! la mort n'a rien entendu :

La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles
Et nous laisse crier.

Au moment de la suprême séparation, vous avez laissé tomber de votre cœur à l'adresse de votre ami un adieu plaintif dont les accents émus nous ont profondément touchés.

A peine étiez-vous remis de cette secousse violente : à peine le temps, ce grand consolateur, avait-il commencé pour vous son œuvre d'apaisement, qu'une nouvelle catastrophe venait vous frapper et raviver vos douleurs : un autre de vos camarades a succombé à son tour ; ce matin même vous lui rendiez les derniers devoirs. Comme Faurie, Marcou était docile, intelligent, laborieux. Comme Faurie, il était la joie, l'orgueil, la consolation de sa famille. Il était bon et vous l'aimiez comme un frère. — Le mal terrible n'a rien respecté. — Ah ! certes, je comprends qu'en présence de ces coups répétés votre cœur s'émeuve et que votre conscience se trouble : et cependant, laissez-moi vous le dire, il ne faut pas que ces poignants exemples de la fragilité des choses humaines fassent naître dans vos âmes des sentiments de découragement ou de révolte, ni qu'ils vous disposent à voir la vie sous de trop sombres couleurs.

Mais combien ma préoccupation est vaine ! Pour vous défendre contre les tristesses précoces et malades vous avez une arme souveraine : Vous êtes jeunes, vous êtes à l'âge béni où le rire est si près des larmes.

O jeunesse, printemps de la vie
Printemps, jeunesse de l'année.

s'écrie le poète italien. La jeunesse en effet, n'est-elle pas la grâce, le charme, la gaieté, la candeur, l'amour de l'idéal, ces dons exquis qui sont la parure de l'existence humaine, comme la fleur est la parure du sol au printemps ? N'est-elle pas aussi la sève qui bouillonne, nest-elle pas la force mystérieuse qui nous pousse à la conquête du bonheur ?

Fuyez donc, j'unes gens, le chagrin morose les noires mélancolies ! suivez bien plutôt les élans de votre généreuse nature ! courez après le bonheur rêvé ! Mais, dans cette poursuite ardente, rappelez-vous quelquefois ce joli conte d'Orient : Un prince avait épuisé toutes les jouissances que procurent les richesses et le pouvoir, et il n'avait pas trouvé le bonheur. Cependant comme il voulait à tout prix être heureux, il convoqua tous les savants de son empire pour les faire délibérer sur le moyen d'y parvenir. Un sage émit l'avis que le prince, pour combler ses vœux, n'avait qu'à revêtir la chemise d'un homme heureux. Cet avis prévalut ; on s'empressa de l'exécuter. Il fallut chercher longtemps paraît-il, et lorsqu'on finit par trouver cette rare merveille : un homme complètement satisfait de son sort, il se rencontra que cet homme heureux n'avait pas de chemise.

Mes chers amis, la morale de cette fable, un philosophe du siècle dernier l'a tirée lorsqu'il a dit : il faut chercher la félicité souveraine dans la modération du désir.

Discours de M. Garrigues
Proviseur du Lycée

Messieurs,

C'est toujours pour moi un honneur, c'est un bonheur aujourd'hui, de me trouver au milieu des anciens élèves du Lycée, de mes amis, de ses bienfaiteurs ; de vous parler de vos jeunes camarades, représentés ici ce soir, qui prendront nos places vides dans l'association quand nous l'aurons quittée par force majeure — le plus tard possible, Messieurs.

Vos deux jeunes pupilles, vos deux boursiers méritent ce que vous avez fait pour eux ; l'un par sa docilité et sa grâce, l'autre par une ardeur plus vive, des qualités plus fortes qui promettent un élève très distingué, capable de garder ou de conquérir un des premiers rangs dans toutes les classes.

Nous sommes fort contents des autres, d'abord parce que pendant ce premier stade d'une année marquée pour le Lycée par deux pierres noires, ils ont été sans peur (d'autres que moi qui leur ont tâté le pouls, pourraient vous le dire), comme il convient à des hommes, spécialement à la forte race de cette région historique, — ensuite, parce qu'ils délient aisément, à tout propos, pour autrui, les cordons de leur petite bourse, autre signe de noblesse ; et surtout parce qu'ils sont animés d'un bon esprit général d'obéissance, d'émulation générale, de respect des personnes et des choses, de bienveillante équité pour le passé, d'espérances invincibles en l'avenir.

Je leur rends bien volontiers ce témoignage au nom d'un de leurs juges les plus attentifs et les plus autorisés, M. l'inspecteur d'Académie ici présent, ancien élève de l'école normale supérieure, agrégé des lettres, qui ne me désavouera pas ; — au nom de leurs maîtres et de leur censeur, témoins assidus et vigilants de leur bon vouloir, auteurs principaux après les élèves eux-mêmes, toutefois, des progrès des études. Nous avons eu trois censeurs, l'an dernier, bien que le censeur ne soit point un ministre, et quoique j'aie gardé de chacun d'eux, un bon ou un excellent souvenir, j'en aime mieux un seul que trois, celui-là précisément qu'un choix heureux a ramené dans une ville qu'il aime, où il avait laissé un si bon renom de savoir et de conscience : je désire vivement, sans prétendre nuire à sa carrière, je vous l'assure, qu'il fasse ici son service de trois ans.

Messieurs, il n'est guère plus aisé d'élever des enfants que de conduire des hommes ; et pourtant il y faut réussir ; car ce n'est point une expérience vile qui se fait dans l'école primaire, pas davantage dans les écoles secondaires dont les élèves doivent encadrer la nation, être le ferment le plus énergique de la patrie française, les artisans vraiment responsables de ses destinées. Or les lois pédagogiques, comme toutes les autres, dérivent de la nature des choses qu'il faut observer, dont il faut suivre sans se lasser les modifications incessantes. C'est pour cela que notre discipline est paternelle, libérale, moderne, trois beaux noms entre lesquels je ne saurais choisir. Notre science n'aura donc rien de commun avec celle de Rasius et de Baldus : ce sera la science de l'honnête homme. Nos élèves ne seront point parmi « ces trois gredins » dont parle Molière :

Qui pour être imprimés et reliés en veau...
Croient qu'ils sont dans l'Etat d'importantes personnes,
Que sur eux l'univers a la vue attachée
Et qu'en science ils sont des prodiges fameux,
Pour savoir ce qu'on dit des autres avant eux
Pour avoir eu trente ans, des yeux et des oreilles,
Pour avoir employé neuf ou dix mille veilles
A se bien barbouiller de grec et de latin.
Gens qui de leur savoir paraissent toujours ivres ;
Riches, pour tout mérite, en habil importun,
Inhabiles à tout, vides de sens commun,
Et pleins d'un ridicule et d'une impertinence
A décrier partout l'esprit et la science.

M. Jules Simon disait récemment d'un de ses amis, qu'il n'avait d'esprit que lorsqu'on était « entre cuistres ». Nos enfants doivent se souvenir que ce n'est point assez.

Nous ne devons pas ressembler à des hommes dont le buste marcherait en avant tandis que leur tête serait tournée en arrière, et c'est un singulier programme que celui qui se borne à la résurrection des morts, — — — — —
Donc, trêve de regrets sur l'âge de la pierre ou d'époques moins éloignées de nous. Liberté, égalité, fraternité — voilà bien, quoi qu'on puisse dire, l'âme de ce siècle qui a bien aussi sa grandeur et sa majesté, et c'est pour cela que notre discipline doit développer avant tout ces germes féconds. Courber la personne non plus sous les coups d'une férule, mais sous le poids du respect, sous l'autorité impersonnelle de la loi. Qu'on ne s'y trompe pas, rien n'est plus loin de la faiblesse, de l'indifférence ou du scepticisme. Il nous faut un peuple de croyants, de croyants en la liberté. A la formule anarchique « ni Dieu ni maître », nous opposons avec quelle confiance celle-ci : un seul maître, Dieu. C'est-à-dire le bien, le vrai, le devoir, le droit, la patrie, la famille, la loi écrite, perpétuellement modifiable par le concert des raisons individuelles qui dans la pratique se soumettent à la raison générale pourvu que celle-ci ne détruise point son principe, la liberté.

Pardonnez-moi cette métaphysique pour laquelle je serais moins inquiet si j'étais bien sûr, comme je l'ai ouï dire, qu'il y a de nécessité un peu de galimétiat, dans toute métaphysique, et que par essence elle répugne à la clarté — et laissez-moi dire à nos enfants, par

l'intermédiaire de leurs élus, que j'ai devant moi : qu'il n'y a eu depuis cent ans ni effondrement, ni cataclysme, que l'abîme immense n'est point devant eux, que le sol n'est pas plus mouvant sous leurs pas qu'autrefois, que le vaisseau qui porte la fortune de la France et la civilisation moderne n'est pas près de sombrer, mais qu'aujourd'hui comme toujours il faut des vertus à l'équipage, que tout dépend des lumières des esprits et de la vaillance des cœurs.

Les principes de l'éducation ne manquent pas : ils flottent dans l'air ambiant, vous n'avez qu'à fermer les mains pour les saisir. — Voici comme autrefois les pratiques et les préceptes des religions positives, ceux de la morale universelle, les maximes des sages et des saints de tous les âges, les annales des peuples où se discerne bien ce qui les fait vivre et ce qui les tue. — Vous avez, plus concrets et plus persuasifs, les exemples du foyer et des vertus domestiques, racines de toutes les autres.

Tournez vers ces rivages la proue de votre navire, jetez y l'ancre, voilà le port.

Prenez et tenez la résolution de Rodrigue :

Je rendrai mon sang pur comme je l'ai reçu

et si vous répétez chaque matin cette prière, après l'autre plus générale, vous serez déjà des hommes, vous aurez rempli non seulement votre devoir strict, celui qu'on ne peut violer sans forfaiture, mais quelque chose de plus, que conseillent la délicatesse et l'honneur, cette avant-garde, ces éclaireurs du devoir. Il n'y aura parmi vous ni maigre débauché portant dans les rues sombres ses pas furtifs et son ombre louche ; ni Don Juan blafard et cafard, aussi odieux que Tartuffe ; ni félons, ni renégats ; vos amours se produiront au grand soleil comme celles dont vous êtes nés ; vous serez plus soucieux de bien faire que de bien dire, d'être que de paraître ; — vous ne quèmanderez pas les suffrages et ne prétendrez arriver aux fonctions publiques que comme vous êtes arrivés à ce banquet, sans intrigues cousues de fil blanc ou noir et sans écrire vous-même votre nom sur la coquille. A ce prix le vent qui courbe les saules et fait gémir les cyprès ne troublera plus dans leurs repos les ombres de vos ancêtres, et les mânes de vos pères comme celle d'Achille fouleront fièrement les asphodèles, en apprenant que vous n'avez pas dégénéré.

L'esprit de famille est contagieux — l'homme veut en étendre les bienfaits ; — de là les groupes factices, les cercles, les associations dont le désintéressement est le principe, qui adoucissent les peines et multiplient les plaisirs de la vie. Deux légendes presque locales expliqueront peut-être cette pensée. C'est un conte de Toulouse mis en jolis vers, il y a vingt ans, que le sire de Beynaguet avait séquestré sa femme, la belle Paule, et que les gais Capitouls, (on est presque toujours juste quand on est gai), le contraignirent à la conduire sur les promenades publiques au moins une fois par semaine, afin que le menu peuple put jouir de sa beauté comme des fleurs et du soleil, ainsi qu'il en avait l'habitude. On autorisa seulement le pauvre sire un peu renfrogné à se faire suppléer quand il le voudrait dans ces tournées de bienfaisance par quelque cavalier de son choix plus aimable que lui. — Puis-je risquer l'autre.

J'avais un ami dans un village du haut Rouergue très bon, très ferme, un peu farouche, mais très prévoyant : il achetait tous les ans un paquet de bons cigares et quelques bouteilles du vieux vin de Cahors pour les boire et fumer, disait-il, quand il serait malheureux. Pendant vingt ans, et plus, les paquets et les fioles s'amoncelèrent dans un vieux bahut, vrai thermomètre de son bonheur. Puis vint une année terrible, il y en a pour les individus comme pour les peuples. L'homme heureux fut puni de son bonheur passé. Ses fils l'avaient-il déçu ou trahi ? personne n'eut son secret. Mais quand l'année ferma son cercle, il avait tout fumé et tout bu, et doucement il rendit l'âme, comme chante Marguerite. S'il avait connu votre association, il l'aurait préférée sûrement à son calumet de désespéré et il y aurait trouvé plus d'efficacité. Car l'abnégation, la bonté rayonne comme la beauté. Il se forme de tous les actes et de tous les sentiments désintéressés une sorte de brise rafraîchissante, d'atmosphère plus fluide et plus légère que l'éther, qui guérit les blessures cachées, relève parfois les fronts les plus bas, fait battre les cœurs les plus souillés peut-être, passe sur les yeux rougis par les larmes, se pose à l'aube naissante pour les fermer sur les paupières des parents qui ont perdu leurs enfants ; — et c'est pour cela que je bois à notre association amicale, à son extension et à sa durée, à ceux qui ont couvé et fait éclore cette pensée généreuse, à celui qui la préside depuis sa fondation avec tant de grâce et de distinction, au nom des maîtres et des élèves du Lycée, de la série anonyme, de la lignée de pupilles qui boivent ou boiront au Lycée le verre d'eau offert en votre nom.

M. le docteur Clary a porté un toast aux nouveaux adhérents de l'association.

M. Théodore Périé, au seul où le banquet prenait fin, a bu au doyen de l'association, à M. Pouget, ancien directeur des tabacs.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes du Carnaval
1888

Billets d'Aller et Retour à Prix réduits

A l'occasion des **Fêtes du Carnaval**, les Billets d'Aller et Retour comportant une réduction de 25 0/0 sur le prix du Tarif général, délivrés les Samedis, Dimanches, LUNDI et MARDI gras (**11, 12, 13 et 14 février**), seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains de la journée du Mercredi des Cendres (**15 février**).

Les Billets de ou pour Paris conserveront leur durée de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

Mendiants étrangers. — Nous sommes enfin débarrassés de ces nuées de mendiants vagabonds, gitanos, chanteurs ambulants et autres, qui, non contents de transformer les faubourgs Labarre et St-Georges en véritable cour des miracles, avec leurs charrettes boîtées, leurs chevaux et ânes étiques et leurs chiens galeux, envahissaient encore l'intérieur de notre ville et arrêtaient tous les passants pour demander l'aumône, au grand détriment des indigents de notre propre cité.

Le nombre de ces mendiants était devenu si grand, qu'il constituait un véritable danger et que l'autorité a dû prendre des mesures énergiques et ordonner leur expulsion.

La police a fait irruption dans les campements de ces tribus nomades et leur a signifié l'ordre d'expulsion les concernant.

Accident mortel. — On nous écrit de Mercuès :

Ces jours derniers, le chantier qui se trouve à cent mètres environ du viaduc de Mercuès, sur la ligne de Montauban à Brive, a été le théâtre d'un bien malheureux accident.

Le nommé François Laurent, originaire de la Corrèze, travaillant à la construction d'un mur de soutènement, fit un faux mouvement et tomba, d'une hauteur de cinq à six mètres, sur la tête.

Il se fit des lésions très graves au cerveau.

Le lendemain François Laurent expirait.

Cet ouvrier, fort estimé de ses patrons et de ses camarades, devait rentrer chez lui on de ces jours, pour prendre part au tirage au sort.

Le **Gourdonnais** reçoit de MM. Laurent et Allary, entrepreneurs, la lettre suivante que nous nous faisons un devoir de publier :

Monsieur le Directeur-Gérant du **Gourdonnais**.

Dans votre numéro du 28 janvier dernier, vous avez dit, dans un article relatif à la grève du 25 janvier, que les ouvriers des chantiers de MM. Giraud et Desgeorges, entrepreneurs à Poudens, et ceux de MM. Laurent et Allary, entrepreneurs à Gourdon, s'étaient mis en grève.

Pour rendre hommage à la vérité, nous avons l'honneur de vous prier, Monsieur le Directeur-Gérant, de vouloir bien rectifier une erreur qui, nous en avons la certitude, s'est glissée involontairement dans ce compte-rendu.

C'est ainsi que vous voudrez bien avoir l'obligeance de faire connaître à vos lecteurs, que les ouvriers placés sous nos ordres ne se sont point mis en grève, mais qu'ils ont été obligés d'abandonner leurs chantiers, vu la surexcitation des grévistes venant de Poudens, qui ont fait pleuvoir sur eux une grêle de pierres énormes ; vous pouvez même ajouter, sans craindre le moindre démenti, que l'un de nos chefs de chantier au poste de la gare de St-Clair a été frappé par ces grévistes.

D'un autre côté, vous dites dans le dernier paragraphe de l'article visé : « Les chantiers sont aussi animés que la semaine dernière. » Sur ce point, les lecteurs pourraient peut-être ne pas saisir exactement le passage ; c'est pourquoi nous vous serions bien reconnaissants, Monsieur le Directeur-Gérant, si vous vouliez bien ajouter que les ouvriers de notre entreprise ont toujours été et sont encore plus que jamais animés du profond désir de travailler paisiblement et librement.

Veillez, je vous prie, Monsieur le Directeur-Gérant, agréer, avec nos remerciements anticipés, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

E. LAURENT et C^o et J. ALLARY.

Le phonographe. — M. T. A. Edison vient de communiquer la description du nouveau modèle de phonographie qu'il espère devoir être aussi pratique et aussi parfait que possible.

Ce nouvel instrument, qui ne tiendra pas plus de place qu'une machine à écrire, fonctionnera automatiquement au moyen d'un petit moteur électrique, tournant avec une régularité parfaite et absolue pouvant s'arrêter ou repartir par le simple contact d'un bouton.

Ainsi, un négociant désire écrire une lettre :

il approche de lui l'embouchure de son phonographe, met en mouvement le moteur par un simple contact et prononce ce qu'il y a à dire d'un ton ordinaire. Quand il a fini, il détache la lame de métal et l'expédie par la poste. Le destinataire place cette lame dans un phonographe semblable, touche le ressort du moteur et l'instrument lui donne lecture de la lettre avec le ton de l'expéditeur plus distinct, plus clair et plus caractéristique qu'aucun téléphone n'a encore pu le reproduire.

Le phonographe ne donne pas, il est vrai, un son très broyant, mais il est encore deux fois plus puissant que ce peut le donner le meilleur téléphone, et un commerçant n'a pas besoin que l'audition de sa lettre puisse être entendue de tous les coins du bureau. L'appareil actuel dit M. Edison, est assez satisfaisant pour contenter tous ceux qui ne sont qu'à moitié satisfaits du téléphone ; car il peut répéter plusieurs fois la même lettre, de telle sorte que pas une syllabe ne soit perdue.

M. Edison a été tellement sûr de son succès dès le second appareil construit, qu'il a mis aussitôt à l'ouvrage une équipe de 40 ouvriers pour faire un premier lot de 500 phonographes qui coûteront 300 fr. pièce.

La dépense occasionnée par un phonographe nécessitera que le prix d'entretien de deux éléments de piles pour actionner le petit moteur.

Les diverses dimensions de phonographes en construction comprendront un appareil de poche pouvant enregistrer 300 mots, un autre pour 800 mots, et un troisième pour 3,000 mots.

BOURSE. — Cours du 6 février.	
3 0/0.....	81 35
3 0/0 amortissable (ancien).....	80 00
3 0/0 id. 1884.....	84 90
1/2 0/0 ancien.....	106 35
1/2 0/0 1883.....	106 45
Dernier cours du 6 février.	
Actions Orléans.....	1,327 50
Actions Lyon.....	1,250 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	403 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	285 50
Obligations Lombardes (jouissance.....)	000 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	359 00

Bibliographie

Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées ; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs ; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison ; orner leur esprit ; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage ; tel est le but que s'est proposé le *Journal des demoiselles*. A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles ; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, amusements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, directeur.

LE TÉLÉGRAPHE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.

Le *Télégraphe* sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande.

On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron

Trois mois : 12 fr. ; Six mois : 24 fr. ; Un an : 48 fr.

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES

et à l'Imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors).

La petite Carie de poche DU LOT

En feuille . 0 fr. 75 | Reliée . 1 fr. 50

Librairie **ABEL PILON**, rue de Fleurus, 88, PARIS
A. LE VASSEUR & C^o, Éditeurs
LIVRAISON IMMÉDIATE
de tous les Ouvrages de la Librairie française ;
de toutes les Partitions et Publications musicales ;
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES
Gravures, Eau-Fortes, Gravures en Couleurs, etc.
au même prix que chez l'Éditeur
PAR CHEQUES CERTAINS ou
Payable Cinq Francs par mois
FRANCE D'ACQUISITION.
ESCOMPTE au COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

ETUDE
de M^e Auguste MAZIÈRES, avoué à Cahors,
rue du Portail-Alban, n^o 10.

PURGE
d'hypothèques légales

De deux exploits l'un de M^e Combelles, huissier à Cahors, en date du deux février courant, et l'autre de M^e Fréjaville, huissier à Cajarc, en date du trois février aussi courant, le tout enregistré.
Il a été extrait littéralement ce qui suit :
A la requête de M. Prion François, curé de la paroisse de St-Jean-de-Laur, y demeurant, pour lequel domicile est élu à Cahors, en l'étude de M^e Mazières, avoué.
A signifié et laissé copie à M. le Procureur de la République près le tribunal civil de première instance de Cahors, au parquet du dit tribunal en parlant à M. le Substitut, qui a visé le présent original et 2^e dans Lafon Darie, sans profession, épouse du sieur Célestin Bousquet, propriétaire cultivateur, et à ce dernier pour la validité, demeurant ensemble au Mas de Breil ou Mas de Cayla, commune de St-Jean-de-Laur, en leur do-

micile, en parlant à chacun des dits époux Bousquet susnommés.
De l'expédition d'un acte dressé au greffe du tribunal civil de Cahors le sept janvier dernier, enregistré, constatant le dépôt fait au greffe ledit jour, et l'expédition en due forme d'un contrat passé devant M^e Vinel, notaire à Larnagol, conton de Cajarc, le huit octobre dernier enregistré, contenant vente par le sieur Célestin Bousquet, propriétaire cultivateur, demeurant au Mas de Breil ou Mas de Cayla, commune de St-Jean-de-Laur, au réquérant d'un entier immeuble en nature de pré, situé au lieu dit Fontaine de Vialars, commune de Laramière, confrontant du levant avec propriété communale, du Nord avec pré de Boyer, ainsi que du couchant, et du Midi avec terre d'un nommé Toupinat, moyennant le prix de quatorze cents francs, payable de la manière indiquée au dit contrat. Leur déclarant que la présente notification leur est faite, conformément à l'article 2194 du code civil pour qu'ils aient à prendre telle inscription d'hypothèque légale qu'ils avisent dans le délai de deux mois, et que, faute par eux de se mettre en règle dans ce délai, l'immeuble dont il s'agit sera et demeurera définitivement purgé et libéré entre la main du requérant de toutes hypothèques de cette nature ; déclarant en outre à M. le Procureur de la République et à la dame Lafon Darie, épouse Bous-

quet, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions d'hypothèque légale n'étant pas connu réquérant, il fera publier la présente notification dans un des journaux désignés pour les annonces judiciaires, conformément à l'avis du conseil d'Etat des neuf mai et premier juin 1807.
Pour extrait certifié conforme :
Cahors, le six février mil huit cent quatre-vingt-huit.
L'avoué poursuivant,
MAZIÈRES.

PAPIER WLINSI, Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte.
Exiger le nom WLINSI

L'EAU DE L'ÉCHELLE hémostatique est ordonnée contre les Crachements de Sang, les Hémorrhagies utérines et intestinales, les Pertes, la Dysenterie, etc.
Paris, 378, Rue Saint-Honoré.

Le **ROE BOYVEAU-LAFFECTEUR** à l'Élixir de Potassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : Ulcères, Tumeurs, Gommés, Exostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofule et la Tuberculose.
Dans toutes les pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-LAFFECTEUR.

MODES
LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CHER
DES JOURNAUX DE MODES EST
LA SAISON
JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES
25, RUE DE LILLE, 25, A PARIS
paraissant le 1^{er} et le 16 de chaque mois



L'année entière contient environ 2000 magnifiques gravures noires représentant les dernières nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames, avec un texte explicatif clair et précis, plus de 200 patrons en grandeur naturelle et au moins 400 dessins de broderie. L'édition de luxe donne, outre ces éléments, 35 belles gravures colorées dues aux premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris :

	un an	6 mois	3 mois
Édition ordinaire	7 fr.	4 fr.	2 fr. 25
Édition de luxe	16 fr.	8 fr. 50	4 fr. 50

Tout abonnement est payable d'avance.
On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de poste.
Envoi gratuit de numéros spécimens sur demande affranchie adressée à l'Administration du Journal, 25, rue de Lille, à Paris.

Établissement Hydrothérapique
CHEZ M^{ME} SABATIÉ
CAHORS, 6 — Allées Fénelon, 6 — CAHORS

Bains de toute nature — Hydrothérapie complète chaude et froide. — Etuves. — Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Etablissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

TARIF :

Douches de toute sorte, à piston, en jet, en pluie, ascendantes, etc., avec friction, ou massage, ensemble.....	1 fr.	Bain simple.....	0 fr. 75
Etuves, avec soins particuliers..	2 fr. 50	Bains médicamenteux.....	1 fr. 50
Bains de vapeur, Sudation, Fumigation, etc.....	2 fr.	Bains sulfureux alcalins, de mer artificiels.....	1 fr. 50
		Barèges, Vichy, de Pennès, etc.	1 fr. 50

Linge compris.
On donne des abonnements à prix réduits pour les douches.

Maison spéciale d'Accouchement
DIRIGÉE PAR
M^{me} Angèle Raymond Gérardgeorge
Maîtresse Sage-Femme
Rue des Augustins, 28, et place Villebourlon, 1; Montauban (T-et-G.)
PREND DES PENSIONNAIRES
Guérison radicale des Maladies de Matrice

RHUM
S-T-GEORGES
DANS LES
MEILLEURES MAISONS

GRAND ENTREPOT
D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES
A. COUDERC
67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^{de} grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

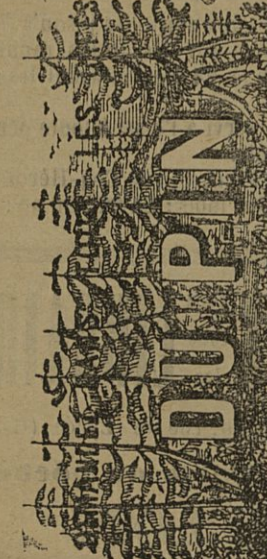
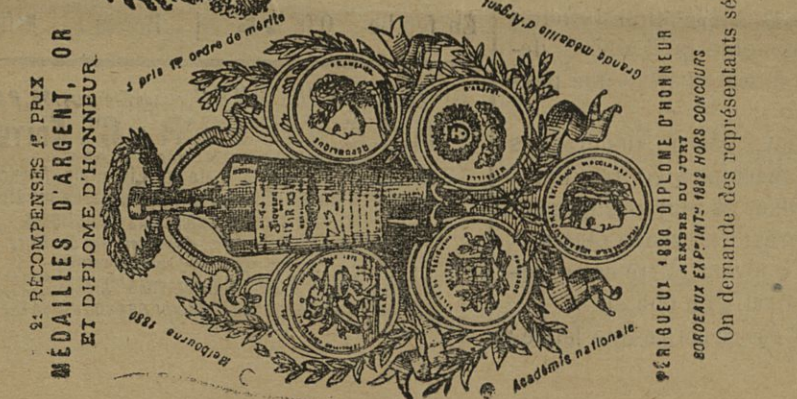
Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

PHOSPHATE DE FER
de LERAS, D^r Es-Sciences
Ce ferrugineux est le seul qui renferme dans sa composition les éléments des os et du sang; il est très efficace contre l'anémie, l'appauvrissement du sang, les maux d'estomac, les pâles couleurs, les pertes blanches, l'irrégularité de la menstruation. Toujours bien supporté, il est très ordonné aux dames, aux jeunes filles et aux enfants délicats.
DÉPOT: Toutes Pharmacies.

MALADIES DES ENFANTS
SIROP DE RAIFORT IODÉ
de GRIMAULT & C^{ie}
Plus actif que le sirop antiscorbutique, il excite l'appétit, fait fondre les glandes, combat la pâleur et la mollesse des chairs, guérit les gourmes, croûtes de lait, éruptions de la peau. Cette combinaison végétale, essentiellement dépurative, est mieux tolérée que les iodures de potassium et de fer.
DÉPOT: Toutes Pharmacies.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE
Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.
Maison de Confiance
PONTIÉ
Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.
Jacques FONTÈS Successeur
Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS
Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Effoies pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mouselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.
Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.
JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878
FOURGEAUD & LACOSTE
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs à Fabricants
PÉRIGUEUX
Il est facile d'imiter; il est difficile de créer
L'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sagny forment essentiellement la base.
Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE
On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

9^e RÉCOMPENSE, 1^{er} PRIX
MÉDAILLES D'ARGENT, OR
ET DIPLOME D'HONNEUR



VICHY
Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre
PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.
SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.
SUCRE D'ORGE de VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE
Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, Droguistes et Pharmaciens

GUÉRISON CERTAINE
et RADICALE
DE TOUTES LES
Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS,
Psoriasis, Acné, etc.;
des PLAIES et
ULCÈRES VARIQUEUX
considérés comme incurables
par les Princes de la Science
Le Traitement se dirige
nullement du travail; il est à
la portée des petites bourses,
et, dès le deuxième jour, il pro-
duit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENOIR-MAND,
MÉDECIN SPÉCIALISTE
(11, rue St-Hippolyte, à BELLE-ÉGLISE)
CONSULTATIONS GRATUITES
par Correspondance



Le propriétaire-gérant, Layton.

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN
avec les
BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES
La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.
Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.
Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.
Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors
Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.
MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

B. DOUCÈDE
Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.
L'ATLAS NATIONAL
Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.
NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES
Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.
125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France
L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.
ou en 25 séries à 75 centimes
ne reviendra qu'à 18 fr. 75
AVEC 125 CARTES COLORIÉES
15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée
75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes
La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 40 couleurs, est en vente chez tous les libraires
der un spécimen gratis à PAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adressez, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série